

## **Compte-rendu du conseil scientifique du département (UFR) de physique de l'université Paris Diderot-Paris 7 du 6 avril 2012**

### *Présents :*

- *Membres* : Bruno Andreotti, Édouard Boulat, Matteo Cacciari, Sylvain Chaty, Cristiano Ciuti, Laurent Daudet, Christophe Deroulers, Nicolas Desprat, Sonia Fornasier, François Gallet (vice-président), Yannick Giraud-Héraud (président), Guillaume Grégoire, José Ocariz, Étienne Parizot, Julien Serreau, Angela Vasanelli.
- *Invités permanents* : Philippe Schwemling (directeur d'école doctorale).
- *Membres extérieurs* : Reza Ansari.
- *Invités directeurs des laboratoires du département* : Pierre Binétruy (APC), P. Jagourel *représentant* Piercarlo Bonifacio (GEPI), Pierre Drossart (LESIA), Pierre-Olivier Lagage (AIM), Stéphane Mazevet (LUTH), Reynald Pain (LPNHE).

### *Excusés :*

- *Membres extérieurs* : Olivier Darrigol, Robert Mochkovitch.

*Secrétaire de séance* : Christophe Deroulers

*Début de séance* 9h10.

### **1) Approbation du compte-rendu du conseil scientifique du 20 mars 2012**

Ce point est reporté au conseil suivant car le compte-rendu n'a pu être discuté avec les président et vice-président du conseil, faute de temps.

### **2) Autorisations de soutenances d'HDR**

- Bérengère Abou (MSC). Rapport de Matteo Cacciari.

*Vote* : unanimité pour.

### **3) Autorisations de dérogations à diriger une thèse sans HDR**

- Yanko Todorov (MPQ, CR2, coencadrement avec C. Sirtori). Rapport de Matteo Cacciari.

Question sur le nombre de doctorants encadrés par C. Sirtori. Réponse : c'est de la responsabilité de l'École doctorale, donc ce sera à Thomas Coudreau de se prononcer sur ce point.

*Vote* : unanimité pour.

### **4) Point sur la campagne de postes d'enseignants-chercheurs en**

## **cours**

- Deux postes attribués «au fil de l'eau», un poste pour MPQ et un poste de professeur pour le directeur du LIED (section 60 -- ce dernier décidé par l'Université sans consultation de l'UFR car le LIED n'est pas rattaché à l'UFR, mais néanmoins affecté à l'UFR pour la charge d'enseignement) ;
- Un poste de maître de conférences pour IMNC, jury présidé par Alessandra Tonazzo, 11 candidats ;
- Un poste de maître de conférences pour le LESIA, jury présidé par Jim Bartlett, 13 candidats ;
- Un poste de maître de conférences pour AIM, jury présidé par Étienne Parizot, 13 candidats.

Yannick Giraud-Héraud fait remarquer que le nombre de candidats est relativement modeste (comparé aux vingt-cinq candidats qu'on a pu connaître dans le passé ou qui se rencontrent pour un poste à l'U-Psud [R. Ansari]) ; cela peut indiquer que les profils de postes sont trop étroits et qu'il faudra être vigilant sur ce point pour les futurs profils sur lesquels le conseil scientifique aura à statuer.

- Un poste de professeur pour MPQ, 3 candidats.
- Un poste de professeur pour AIM, 3 candidats.

La remarque sur l'étroitesse des profils est encore plus valable ici (comparé à 11 ou 20 candidats dans d'autres comités de sélection pour des postes de professeurs).

## **5) Postes de la campagne à venir**

Les laboratoires sont appelés à faire parvenir leurs demandes pour mi-mai/ fin mai. Cette échéance permettra d'avoir déjà les résultats de la campagne en cours.

## **6) Demandes de professeurs invités**

Les directeurs de laboratoires devraient faire parvenir leurs classements le 6 avril au soir. Le conseil scientifique de l'UFR discutera des demandes le 3 mai avant de les transmettre à l'Université.

Yannick Giraud-Héraud demande que deux ou trois membres du conseil scientifique de chaque thématique étudient l'ensemble des demandes. L'ensemble des demandes devrait représenter de l'ordre de 46 mois, pour un montant à attribuer de l'ordre de 22 mois. Le CS devra arbitrer en particulier sur les demandes de plusieurs mois (Comment répartir ? Fractionner les demandes pour en servir le plus grand nombre ?).

Le nouveau mode de fonctionnement (remboursement sur la base de frais réels comme une mission et non plus paiement d'un salaire de professeur invité), même s'il a suscité quelques protestations dans les laboratoires, devrait permettre de servir plus de demandes.

**7) Question de B. Andreotti** sur les attributions de postes aux laboratoires partenaires (c'est-à-dire qui ne sont pas «de premier sceau»)

**8) Point d'information sur les demandes de délégation au CNRS (traitées par le précédent conseil scientifique de l'UFR)**

L'Université a décidé de ne pas transmettre la totalité des dossiers car elle estime que le CNRS ne donne pas une compensation suffisante du service d'enseignement non assuré par les bénéficiaires d'une délégation. Le précédent C.S. avait fait un classement de dix-neuf demandes et mis à part les trois dossiers des deux directeurs de laboratoire Pierre Binétruy et Yves Charon et du directeur adjoint scientifique de l'IN2P3 Stavros Katsanevas. Le C.S. de l'Université a validé ce choix. Le C.A. de l'Université a au contraire placé ces trois dossiers en tête puis classé huit dossiers sur dix-neuf, en respectant pour ces derniers l'ordre proposé par le C.S., pour transmission au CNRS.

Le classement finalement transmis est le suivant :

1. Pierre Binétruy / Yves Charon / Stavros Katsanevas
4. Mathilde Badoual
5. Denis Bartolo
6. Sandra Lerouge
7. Alain Sacuto
8. Hubert Halloin
9. Antoine Kouchner
10. Marc Huertas
11. Danièle Steer

Angela Vasanelli fait remarquer que, comme le mécanisme de troncature est le même que l'an dernier, il est devenu une règle et cette règle devrait être affichée. D'autres membres répondent que l'information, certes floue, était tout de même connue. Guillaume Grégoire indique que ce mécanisme était indiqué dans des comptes-rendus du C.A. de l'Université.

La question d'un mécanisme de délégations internes à l'Université évoquée par Vincent Berger en 2011 lui sera posée prochainement par le C.A. de l'UFR.

Reza Ansari indique qu'à son avis, la pratique d'un choix par l'Université est une bien meilleure pratique que la transmission intégrale des dossiers au CNRS. Pierre Binétruy indique qu'à l'IN2P3 le rapport demandes-octrois était proche de 1 et que la restriction du nombre de demandes est probablement préjudiciable (on pourrait croire que le nombre de délégations est suffisant voire trop grand ; impossibilité pour le CNRS de choisir, donc de mener une politique scientifique). L'Université pourrait donc se contenter de classer tous les dossiers. Yannick Giraud-Héraud rappelle que la position de l'Université est de restreindre les demandes par protestation contre le système de compensation. L'Université se défend aussi en indiquant que la physique a un poids prépondérant dans les demandes transmises (une ou deux par UFR pour les autres UFR).

**Discussion sur l'équité du système de compensation** : le CNRS gagne-t-il vraiment quelque chose, si les E.-C. en délégation signent toujours leurs articles au nom de l'Université ? Par ailleurs, s'il donne des moyens financiers, n'est-il pas normal qu'il puisse faire un choix pour mener une politique scientifique, et donc qu'on lui transmette une liste suffisamment étendue pour ne pas le placer devant le fait accompli ? D'un autre côté, la question de la charge financière du remplacement des enseignements non assurés par ceux qui sont en délégation (ou à l'IUF -- le problème est similaire pour les E.-C. à l'IUF, qui sont six cette année à l'UFR) est réelle. Une solution (Bruno Andreotti) serait d'utiliser la compensation financière pour rémunérer une activité d'enseignement par les doctorants qui sont nombreux dans nos laboratoires. Cela peut poser des difficultés pratiques et cela ne compense pas le départ d'un enseignant expérimenté (impossible de demander à un doctorant de remplacer une responsabilité de filière ou un enseignement de M ou D). Autre piste : il vient d'être lancé par l'UFR un appel à enseigner contre rémunération en heures complémentaires en direction des chercheurs qui ne touchent pas la prime d'excellence scientifique. Il est encore trop tôt pour connaître le succès de cet appel. Il est fait remarquer que, quelque soit la procédure adoptée par l'Université, le CNRS aura tout de même les moyens de faire un choix dans la mesure où il pourra inverser un classement.

## **9) État des lieux des activités de recherche et laboratoires de l'UFR dans le domaine «deux infinis»**

*Exposé de la commission formée par Reza Ansari, Sonia Fornasier et Étienne Parizot, au préalable une présentation d'ensemble, puis un point sur chaque laboratoire, avec une séance de questions après chaque présentation.*

Six laboratoires dans la thématique : LUTH, GEPI, LESIA de l'Observatoire de Paris LPNHE, AIM et APC. Les directeurs, avec lesquels 1 à 2 h d'entretien préparatoire ont été menées par la commission, sont présents lors de l'exposé.

### **Questions au LESIA :**

- Dans quels M2 intervient-il ? ➡ les deux M2, qui font partie d'A&A.

### **Questions au LUTH :**

- Problème du départ de toute l'équipe d'étude du milieu inter-stellaire qui inclut un des deux E.-C. de l'UPD (Jacques Le Bourlot, professeur) vers le LERMA. Le maître de conférences Yann Rasera risque de rester seul. Il faut que l'UFR cible des thématiques structurantes (communes avec d'autres laboratoires). Le directeur du LUTH fait valoir que Yann Rasera a été le seul recrutement par l'UPD en dix ans d'existence du laboratoire ;
- Question sur le volet enseignement du labex ESEP. ➡ 25% du budget y seront consacrés.

### **Questions à AIM :**

- Que sont les labex P2IO et Focus (deux des trois où AIM intervient, avec UnivEarthS) ?
- Quelles sont les équipes d'AIM dans UnivEarthS ? ➡ Deux équipes dont «planétologie» (concerne essentiellement tous les E-C de l'UPD) ;
- Quels sont les souhaits en termes de locaux ? ➡ La salle blanche à Saclay est satisfaisante. Il y a un souhait non exaucé de locaux au bâtiment Condorcet. Les futurs locaux au bâtiment Lamarck avec l'IPGP seront bienvenus.

### Questions à APC :

- Le centre de cosmologie (créé autour de George Smooth) est-il à l'intérieur d'APC ? ➡ Il dépasse APC, il a vocation à recouvrir aussi un peu le LUTH et GEPI ;
- Quels sont les axes «formation» du labex UnivEarthS ? ➡ Ils sont assez importants : un axe d'un million d'euros pour un «satellite étudiants», en liaison avec l'École d'Ingénieurs Denis Diderot (le lancement serait offert par le CNES, si une solution pour éviter que le nanosatellite ne vienne constituer un petit débris de plus dans l'espace est trouvée), un axe «information des étudiants, accueil des étudiants pour s'inscrire en M2 ou école doctorale» pas encore mis en place, qui fournirait des bourses plutôt de soutien, de quelques mois, pour faciliter l'arrivée d'étudiants étrangers ;
- Financement des doctorants ? ➡ Assuré par deux écoles doctorales (dont CFP), limité mais régulier.

### Questions au LPNHE :

- Quelles solutions de repli si le LHC ne redémarre pas après sa prochaine amélioration ? ➡ Inutile d'en envisager, le LHC redémarrera forcément vu que c'est une grande entreprise, quitte à coûter de l'argent et du temps en réparation.
- Qu'est ce que le labex «Institut Lagrange» ? Quelles activités en matière d'enseignement ? ➡ Il se propose de consacrer 30% de son budget aux M2, et une partie de l'argent à la diffusion des connaissances.

*13h05 Fin de l'exposé et des questions. Début d'une discussion en vue d'une synthèse.*

Remarque : dans les 5 ans à venir, le soutien de l'UPD ne sera pas tellement en termes de postes (ils seront peu nombreux), il faudra donc bien cibler cette action. Le soutien se fera plus par BQR, actions structurantes (salles blanches, campus spatial), etc.

### Sujets de discussion résumés et proposés par Yannick Giraud-Héraud :

A. quels supports de Paris Diderot ?

1. IATOS ? ☞ Discussion sur la stratégie, dans le cadre de la LRU qui fonctionne à budget constant : mise en garde du danger que peut constituer l'échange de poste d'E-C et de BIATOS, discussion sur l'éventuel réservoir opaque de BIATOS que constituent les services centraux, sachant que ces derniers risquent d'en réclamer davantage lors de la fusion d'universités ; il est proposé de simplement faire état du besoin en IATOS dans les laboratoires, sans discuter de la stratégie.
2. Support aux actions structurantes ? ☞ Accord là-dessus.

#### B/ quels axes scientifiques ?

1. Autour de projets, de thèmes, ou des deux ? ☞ Proposition du thème exoplanètes, qui recouvre la plupart des labos sauf le LPNHE, plutôt que des projets.
2. Accorder un soutien, demandé par le LPNHE, à toute la physique sur accélérateurs au LPNHE ? ☞ Oui.

#### C/ Formations

La participation des chercheurs à l'enseignement du L au M, qui semblait difficile, est en cours de règlement au sein de l'UFR.

#### D/ Labex et structures communes

Discussion sur le cas particulier de l'Observatoire de Paris où les E.-C. sont éclatés entre 3 laboratoires. Il est proposé que les futurs postes soient affichés sur un thème sans affectation particulière dans un laboratoire, et souhaité que les enseignants-chercheurs à l'Observatoire s'orientent dans la direction d'une recherche transversale aux laboratoires

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.*